



C'est le Quotidien de l'Economie qui rapporte cette information d'effritement entre Camtel et Orange. On se souvient qu'il y'a quelques jours le réseau de la compagnie de téléphonie mobile française était défectueux ce qui a incité cette dernière à accuser la déficience des câbles sous-marins. Compas à l'œil le top management de la Camtel a balayé d'un revers de la main cette allégation. Ainsi, CAMTEL a publié un communiqué qui vient redynamiser ce conflit qui oppose les deux opérateurs. Dans cette sortie médiatique, l'opérateur camerounais rassure sur la fiabilité de son réseau de transmission à fibre optique et dénonce une « information erronée faisant état de dysfonctionnements » qui auraient entraîné des perturbations du réseau de son partenaire.

Selon CAMTEL, Orange justifie le défaut de règlement de « services dûment commandés et rendus avec efficacité par des arguments non fondés ».

Les abonnés ne sont donc que des victimes collatérales de cette incompréhension, eux qui ont été privés de certains services pendant ce weekend, notamment les appels et les SMS. A l'origine de cette interruption, une

affaire de « facture impayée ». Dans une missive adressée au directeur général d'Orange Cameroun le 26 septembre 2017, le directeur général de CAMTEL réclame son dû. « Par correspondance dont la référence est reprise en marge, je vous confirmais le caractère exigible de la somme de 1 640 711 753 Fcfa ... il est surprenant que cette facture n'ait pas été payée à ce jour, alors que vous bénéficiez de capacités managées dont les ressources s'appuient sur les boucles déployées par CAMTEL », soutient David Nkoto Emane.

Le DG menace alors de suspendre la ligne. « Je vous adresse une ultime et itérative demande de paiement sous huitaine, soit au plus-tard le jeudi 5 octobre 2017, étant entendu que passé ce délai, CAMTEL reprendra son entière liberté d'action et ne répondra pas de quelques désagréments qui pourraient en résulter », prévient l'opérateur historique.

N'ayant pas certainement obtenu satisfaction de la part d'Orange, CAMTEL a donc suspendu la liaison fibre optique de l'opérateur français. Pourtant, Orange Cameroun dit remplir ses obligations contractuelles. « Nous ignorons à quoi renvoie ce montant de 1,6 milliard. Orange n'a pas à ce jour de facture impayée vis-à-vis de ce partenaire, factures qui seraient relatives soit à un contrat signé, soit à un accord commercial convenu entre les parties ... », affirme une source bien introduite à Orange.

Le personnel confesse que « des différends peuvent surgir, des contestations peuvent exister », mais, note qu'ils doivent être traités dans le respect de la réglementation. « Personne, en l'occurrence aucune entreprise ne doit se considérer, ou agir comme étant au-dessus de la loi, quels que soient les moyens de pression dont elle peut disposer », peut-on lire. La situation est revenue à la normale depuis samedi dernier. Mais selon CAMTEL, l'opérateur historique va maintenir la pression jusqu'à règlement de la facture.

source: [oCameroun.info](http://oCameroun.info)